Charte d'accessibilité de FORMA TP Normandie

FORMA TP Normandie s'engage à :

1. Accueillir tous les publics sans discrimination et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
2. Désigner un référent handicap au sein de notre structure, chargé d'accompagner les apprenants et de coordonner les actions d'accessibilité.
3. Évaluer les besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap et mettre en place les aménagements nécessaires.
4. Adapter nos supports pédagogiques et nos méthodes d'enseignement pour les rendre accessibles à tous.
5. Former régulièrement notre équipe pédagogique et administrative à l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
6. Collaborer étroitement avec les acteurs spécialisés du territoire normand pour bénéficier de leur expertise et orienter les apprenants si nécessaire.
7. Informer clairement sur notre démarche d'accessibilité via nos supports de communication.
8. Mettre à disposition un service d'écoute et de conseil pour répondre aux interrogations des apprenants sur les questions d'accessibilité.
9. Évaluer et améliorer continuellement notre politique d'accessibilité en sollicitant les retours des apprenants.
10. Sensibiliser l'ensemble de nos apprenants et partenaires à l'inclusion et au respect de la diversité.

En cas de besoin spécifique, nous nous engageons à orienter les personnes vers les organismes compétents tels que :

- L'AGEFIPH Normandie
- Le réseau Cap Emploi
- La Ressource Handicap Formation (RHF) Normandie
- Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)

FORMA TP Normandie réaffirme ainsi sa volonté de rendre la formation accessible à tous et de contribuer à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le secteur des Travaux Publics.

Nos formations sont accessibles. Nous prenons en compte les demandes pour aménager les formations pour les personnes en situation de handicap et pour une mise en relation avec les organismes spécialisés. Merci de contacter Adeline Besnard à l'adresse suivante : formatpnomrnadie@fntp.fr . Des aménagements peuvent être étudiés

Màj septembre 2026